

Ohhh la belle boulette !!!

Le 11/04/2023.

Alors que nous apprenons la condamnation de l'agresseur de Nancy à une peine de 4 ans, notre satisfaction fut de courte durée... À son retour sur notre établissement, ce détenu qui devait finir de purger une sanction de 30 jours de QD se retrouve à n'en faire que 24 !!!

La faute à qui ? À nos « 2 inséparables de la direction » qui comme à leurs habitudes n'en font qu'à leurs têtes, savent tout mieux que tout le monde, et prennent des décisions sans consulter personne !!!

En attendant **ce sont bien EUX les seuls responsables** de cette erreur. À force de ne pas écouter les personnels du terrain, voilà ce qui arrive...

La procédure n'est pas un jeu, il est temps d'arrêter de faire n'importe quoi et d'appliquer strictement la marche à suivre ! Il est temps de se replonger dans les livres et de réviser la procédure disciplinaire et les placements au quartier d'isolement !

Pour des référents de secteur c'est quand même un comble de ne pas maîtriser ces procédures.

Faute d'appliquer les textes, vous cherchez toujours des prétextes pour sortir prématurément les détenus du Quartier Disciplinaire... mais quand même !!!

La bonne tenue d'un établissement passe par une application stricte des peines prononcées et par une politique disciplinaire claire et dissuasive pour TOUS !!!

L'**UFAP UNSa Justice de Metz** dénonce des erreurs inadmissibles de la direction, nous avons une pensée émue et de la colère pour nos collègues victimes de cette brute... quel message fait-on passer ici ? Pour nous ça ne passe pas et c'est inacceptable !!

Les personnels ne sont pas des punching-balls !!!

Sans être alarmiste, si vous ne prenez pas les mesures nécessaires pour rétablir la balance, il n'y a aucun doute qu'un drame se produira de nouveau et vous y aurez votre part de responsabilité !!!

Et nous pouvons vous assurer que l'UFAP UNSa Justice** prendra aussi les siennes !**

Le secrétaire local.
Mehdi Berrahal.